



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 5 septembre 2018

Commission Sportive

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES JEUNES

Saison 2018-2019

REGLEMENT SPORTIF (cf. Règlement. Départemental des Championnats par Equipes 2018-2019)

- Formule de la compétition :

- L'équipe nominative se compose de quatre joueurs (remplaçants possibles), garçons ou filles, sans catégorie d'âge en un groupe unique (A, B, C, D ou W, X, Y, Z).
- Une équipe d'une même association ne peut avoir plus de points-classements qu'une équipe dont le numéro est inférieur.
- L'ordre des parties est : AW-BX-CY-DZ-AX-BW-DY-CZ-~~double1-double2~~-DW-CX-AZ-BY-CW-DX-AY-BZ.
- ~~Un joueur ne peut participer qu'à un seul double.~~
- La rencontre se déroule sur deux tables.
- Deux associations du département peuvent s'entendre pour constituer au début de la saison sportive une équipe fanion qui évoluera au niveau le plus élevé de l'une ou de l'autre des deux associations au moment de l'engagement des équipes.

- Déroulement de la compétition :

- Le championnat comporte trois phases de 3 journées.
- En 1^e phase, les équipes engagées sont placées dans des poules de 4 équipes (A, B, C...X suivant le nombre d'équipes engagées) en fonction de leurs points attribués par la C.D.J.T. et de leurs résultats de la saison précédente.
- Il est attribué un coefficient aux points-classement suivant la catégorie d'âge. Pour les Minimes, le coefficient multiplicateur est de 1,05. Pour les Cadets, le coefficient multiplicateur est de 1,10. Pour les Juniors le coefficient multiplicateur est de 1,15.
- En 2^e phase, l'équipe première de chaque poule (sauf la 1^{ère} poule) accèdent à la poule du niveau supérieur. De nouveaux engagements d'équipes sont possibles pour compléter le championnat.
- En 3^e phase, l'équipe première de chaque poule (sauf la 1^{ère} poule) accèdent à la poule du niveau supérieur.
- Le brûlage est identique à celui du championnat adulte.
- Les rencontres ont lieu le samedi à 14 H 00 (possibilité d'avancer l'horaire si rencontre de National).
- L'ordre des rencontres est à respecter.
- Les feuilles de rencontre doivent parvenir au CILTT, avant mardi midi (rencontre jouée ou non). Envoi effectué par l'équipe qui reçoit ou l'équipe visiteuse en cas de forfait du recevant.